

Fig. 15 a
Filtre-collecteur

Source : Ent. Wisy,
63699 Kefenrod

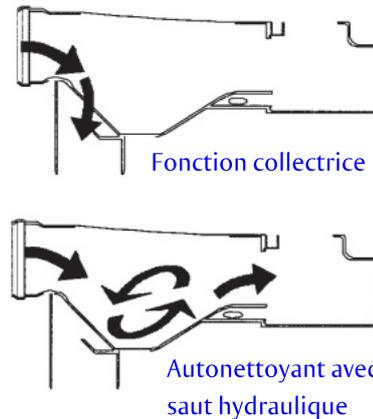


Fig. 15 b
Filtre à saut hydraulique

Source : Ent. Intewa, 52070 Aachen

c) Citerne avec trop-plein

La citerne et les conduites doivent être opaques, pour éviter la formation d'algues. La température de l'eau ne devrait pas excéder 18 °C, pour éviter une diminution de la teneur en oxygène. L'installation d'un réservoir d'eau de pluie enterré est optimale.

L'eau accumulée est ainsi protégée de la lumière et conservée au frais. On utilise habituellement des réservoirs en béton armé coulé ou en anneaux préfabriqués assemblés. Dans le deuxième cas, les joints de mortier doivent être imperméables. Le béton, grâce à la chaux contenue dans le ciment, a l'avantage de corriger l'acidité de l'eau de pluie (acide sulfurique entre autres). Il existe aussi des cuves en plastique (généralement du polyéthylène ou du polypropylène, partiellement à base de granulés de recyclage). Dans les nouvelles constructions, il est recommandé de prévoir un réservoir d'eau. En effet, l'excavation nécessaire peut être obtenue à peu de frais dans le cadre du terrassement du terrain et libère la cave. Dans les bâtiments existants, le choix le plus favorable est l'installation de cuves en plastique dans le sous-sol, si les circonstances s'y prêtent.